# PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA COMMUNE

# LE PRÉ SAINT-GERVAIS



#### Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

198 espèc

espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune du Pré Saint-Gervais. Le niveau de connaissance de la flore de la commune peut être qualifié de très bon puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à 77 % (indice de Jackknife).



### Flore protégée

Auncune espèce protégée n'est connue à ce jour sur la commune du Pré Saint-Gervais.



#### Flore menacée

Auncune espèce menacée n'est connue à ce jour sur la commune du Pré Saint-Gervais.

La Gnaphale blanc-jaunâtre (*Laphangium luteoalbum*) est une espèce se développant habituellement sur les berges d'étangs ou de mares après la baisse estivale du niveau d'eau (exondation). C'est une espèce en danger en Île-de-France, découverte dans la commune en 2015, dans une pelouse urbaine : sa présence n'y est donc qu'accidentelle.



## Flore déterminante pour la création de ZNIEFF



1 espèce observée au Pré Saint-Gervais peut justifier la création d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : le Torilis noueux (*Torilis nodosa*). Toutefois, cette espèce n'est déterminante que sous conditions (« Z3 ») et doit présenter davantage de critères pour légitimer la mise en place d'une ZNIEFF.

Le **Torilis noueux** a été observé entre 2002 et 2015 dans la commune. Cette plante est commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Elle s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées.







### Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

espèces à caractère envahissant ont été observées au Pré Saint-Gervais.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces émergentes	Espèces avérées
Impatience de Balfour (Impatiens balfouri)	Ailanthe du Japon (Ailanthus altissima)
	Renouée du Japon (Reynoutria japonica)
	Robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)



L'Ailanthe du Japon colonise la plupart du temps les friches, bermes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois coloniser des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



La Renouée du Japon peut parfois se répandre de façon spectaculaire dans les milieux naturels humides, où elle peut parfois causer de nombreux dommages.



Le Robinier faux-acacia colonise surtout les habitats liés aux activités humaines (talus, friches, remblais, etc.). Cependant, son expansion peut parfois avoir lieu dans les milieux semi-naturels.



#### Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

- espèces n'ont pas été revues dans la commune après 2000, à notre connaissance. Deux d'entre elles, plutôt liées aux pelouses sur sables secs à humides, sont aujourd'hui considérées comme menacées en Île-de-France:
- la Cotonnière à feuilles spatulées (*Filago pyramidata*), considéré comme vulnérable ;
- le Plantain des sables (*Plantago arenaria*), considéré comme en danger.

Elles ont été citées au Pré Saint-Gervais en 1635.



### Grands types de végétations

Aucun habitat naturel n'a été identifié sur la commune du Pré Saint-Gervais.

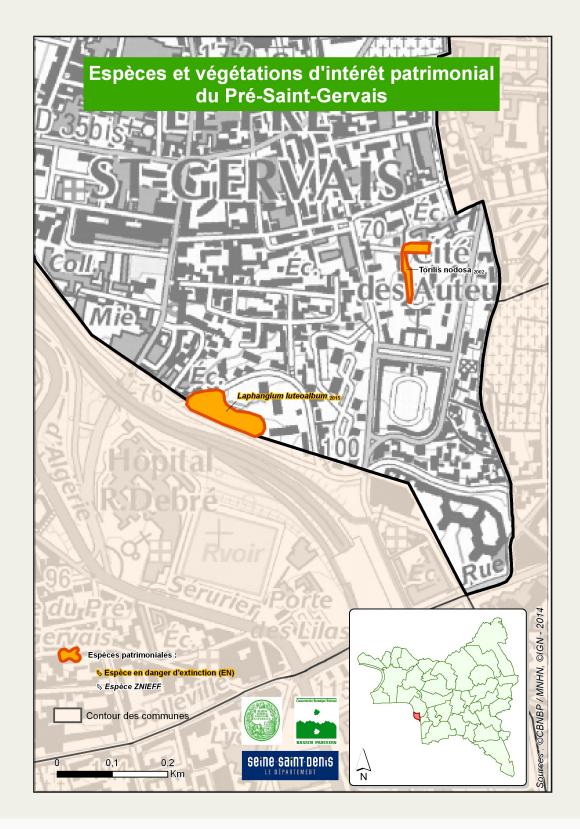


### Végétations patrimoniales

Aucune végétation présentant un intérêt patrimonial n'a été recensée sur la commune du Pré Saint-Gervais.







Pour plus d'informations sur la flore du Prés Saint-Gervais, consulter le site du CBNBP : http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93061

> Auteur : F. Perriat Mise en page: H. Bressaud

Cartographie : J. Monticolo et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Version: 01/2015.



